

Notre-Dame-de-Natzy

Distance

↔ 5.5 km

Durée

🕒 1h45

Difficulté

Facile

Dénivelé

↗ +205 m

Balisage

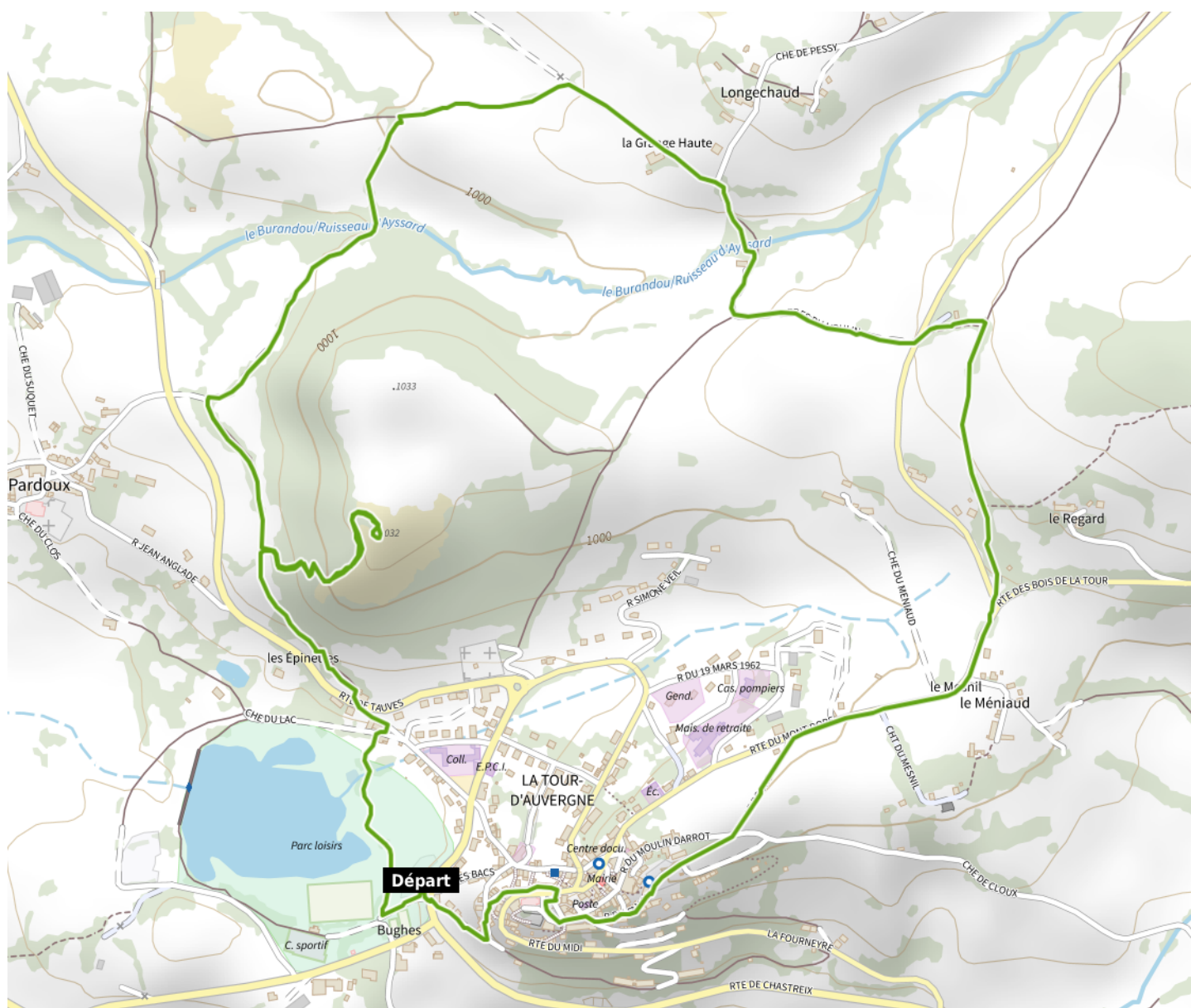
🟦 Bleu

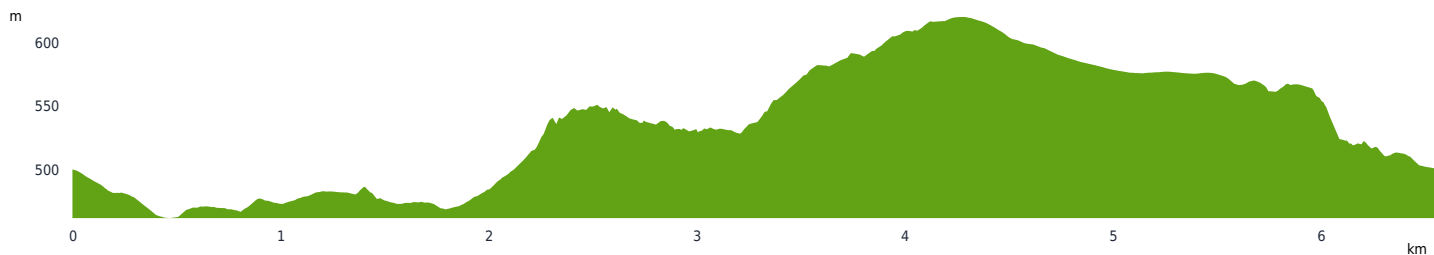


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ
La Tour-d'Auvergne
Adresse de départ
Parking du plan d'eau
63680 La Tour-d'Auvergne

Accès au point de départ
Rejoindre la commune de La Tour-d'Auvergne à ouest du massif du Sancy. Suivre le plan d'eau. Parking au-dessus du plan d'eau.

Description du parcours

La Tour-d'Auvergne avec ses anciennes constructions, son plan d'eau et ses orgues basaltiques a un charme particulier. On profite de belles vues ouvertes sur les monts du Sancy, du Cantal, Saint-Pardoux et le plateau des Millevaches.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du parking descendre en direction du plan d'eau et suivre à droite le parcours de santé jusqu'aux premières maisons sous la rue de sortie du bourg. Virer à droite puis de suite à gauche emprunter les escaliers et se diriger à gauche vers la D203. La traverser et monter en face un chemin herbeux jusqu'à un croisement avec une croix à droite.

Étape 2 : Prendre le chemin de droite et monter à la chapelle de Natzy (point de vue sur l'Artense et le massif du Sancy). Redescendre au point 1 et virer à droite jusqu'à un croisement. Suivre le sentier à droite jusqu'à une fourche. Monter à gauche, franchir le ruisseau d'Ayssard et rejoindre un croisement. Monter à droite jusqu'au prochain croisement avec une petite route. L'emprunter à droite sur 250 m jusqu'à un virage à gauche.

Étape 3 : Descendre un sentier caillouteux en face jusqu'au ruisseau d'Ayssard. Le franchir et remonter jusqu'à un croisement. S'engager à gauche et rejoindre la D129. La traverser et monter en face une sente très humide jusqu'à un croisement. Virer à droite et descendre jusqu'au carrefour des routes D129 et D213.

Étape 4 : Descendre en face la route pour rejoindre l'entrée du bourg de La Tour-d'Auvergne. S'engager à gauche jusqu'au foirail. Le traverser, passer devant une fontaine et descendre en face puis rejoindre le parvis de l'église. S'engager à gauche dans une rue en contrebas jusqu'à une fontaine. Tourner à droite puis de suite à gauche s'engager dans une sente herbeuse pour descendre des marches matérialisées par des pneus et rejoindre en face le départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.